

Toutes et tous à Genève le samedi 10 novembre!

Du 9 au 13 novembre se tiendra au Qatar (Moyen-Orient) la Conférence interministérielle de l'OMC. Elle vise à donner une nouvelle impulsion à la libéralisation du commerce mondial afin de soumettre les services, l'agriculture et l'investissement à la loi du profit.

Les services publics dans le collimateur

L'OMC propose en particulier de relancer la négociation de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), dont le but consiste à renforcer la libéralisation et la privatisation des services publics. Il s'agit d'ouvrir ces derniers à la concurrence des entreprises privées et de privatiser, à terme, l'ensemble du secteur public à l'exception des fonctions d'autorité (armée, police, justice, impôts).

Le Syndicat des services publics (SSP) s'oppose à ce que les domaines qui relèvent des services publics soient soumis à l'OMC et au primat du commerce. Dès lors, nous nous prononçons catégoriquement contre la relance de cette négociation.

Protestation syndicale mondiale

La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a décidé d'appeler à organiser, pendant la Conférence de l'OMC, des actions dans le monde entier. En Suisse, la manifestation aura lieu à Genève le 10 novembre. L'ensemble du mouvement syndical s'y associe. D'autres organisations, à l'image d'attac, seront également de la partie. Le SSP appelle toutes et tous les salarié-e-s du public et du parapublic à participer à cette manifestation. L'avenir de nos conditions de vie et de travail, attaquées de plus en plus par la mondialisation capitaliste, est en jeu. Notre mobilisation est dès lors indispensable !

Manifestation nationale
contre l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

Samedi 10 novembre
à 14h à Genève, Place Neuve

- > Non à la libéralisation et à la privatisation des services publics !
- > Oui au primat des besoins sociaux sur le profit !

Les services publics ne

Dans le domaine des services comme dans d'autres, nous refusons que l'on privilégie une approche commerciale au détriment de l'intérêt des populations et de la réponse à leurs besoins.

La santé, l'éducation, la culture, le social, l'eau ou les transports ne sont pas des biens ordinaires. Ils répondent à des besoins sociaux essentiels dont la satisfaction doit être assurée collectivement et ne saurait être soumise à des intérêts privés.

Les prestations aux oubliettes

La libéralisation et la privatisation des services publics visent à créer de nouvelles sources de profit pour les masses de capitaux accumulés. Ceux-ci sont en quête de débouchés sûrs et exigent des taux de rentabilité de plus en plus dévorants.

La libéralisation des domaines assumés par les services publics est ainsi particulièrement intéressante pour le capital financier. Par contre, elle se traduit par l'exclusion de l'accès à ces services essentiels, faute de ressources financières, pour les catégories de la population les plus démunies.

Elle provoque, de plus, une profonde régression des prestations de services publics. On peut le voir en Angleterre avec la faillite de Railtrack et la situation désastreuse des chemins de fer, suite à leur privatisation. En Suisse, on voit les conséquences sur la Poste et les CFF des mesures de libéralisation déjà prises; les directions de ces entreprises privilégient désormais la rentabilité au détriment des prestations aux usagers, pervertissant ainsi la logique de service public.

Le démantèlement des services publics se répercute en particulier sur les femmes, en termes de réduction des emplois et de suppression de prestations.

L'austérité prépare les privatisations

La libéralisation va de pair avec les politiques d'austérité très dures imposées par les bourgeoisies du monde entier aux services publics et à leurs salarié-e-s, tandis que des milliards de cadeaux fiscaux sont offerts aux entreprises, aux personnes fortunées, aux banques et instituts financiers. L'état désolant auquel sont réduits des services essentiels devient ainsi un argument pour privatiser ou renforcer la concurrence du privé dans ces domaines.

L'AGCS, c'est quoi ?

L'Accord général sur le commerce des services (AGCS), signé pour la première fois en 1994 dans le cadre de l'OMC, représente le premier accord multilatéral sur les services. Pour la première fois, on y parle de commerce international des services d'éducation ou de santé, comme s'il s'agissait de marchandises qu'il serait possible de soumettre à la loi du profit.

Cet accord constitue un cadre et un agenda en vue de "libéraliser progressivement" le commerce international des services. Il donne le coup d'envoi d'un processus visant à abolir, pas à pas, toutes les entraves à la liberté des multinationales de commercer et d'investir.

L'objet de l'AGCS, ce n'est pas seulement de vendre des services à l'étranger ou de privatiser les services publics. C'est aussi la liberté du capital de s'établir et d'investir dans n'importe quel pays sans

être soumis à ses normes de protection sociale ou environnementale. Or le renforcement de la libéralisation, notamment en matière de marchés publics, accroît les dangers de dumping salarial et social. Rappelez-vous, par exemple, les salariés chinois payés 2 francs de l'heure à Palexpo Genève ou les mineurs sud-africains occupés sur le chantier du tunnel de Sedrun dans les Grisons!

Lors des négociations sur l'AGCS, tous les services publics sont dans le collimateur. Les organisations patronales américaines du secteur des services le disent d'ailleurs crûment: elles veulent obtenir tout particulièrement des résultats dans les services qui, selon elles, n'ont pas encore reçu l'attention qu'ils méritent, comme l'éducation et la santé. Il faut savoir que le marché mondial de l'éducation est évalué à 2000 milliards de dollars et celui de la santé à 3500 milliards de dollars. De quoi exciter bien des convoitises!

sont pas des marchandises !

Accélération de la mondialisation capitaliste

Les négociations de l'OMC s'inscrivent dans le cadre de la mondialisation du capital. Celle-ci aggrave les écarts entre pays riches et pauvres et entre classes sociales dans tous les pays. Elle se traduit par le démantèlement des services publics, des attaques à la sécurité alimentaire des populations, la destruction de l'environnement et l'accélération des modifications climatiques. Les négociations de l'OMC vont accélérer tous ces processus.

Mettre en question le système

Cette mondialisation capitaliste modifie fortement le cadre dans lequel les syndicats interviennent.

Elle accroît la concurrence entre les entreprises, qui doivent affronter une compétition de plus en plus féroce (cf. les problèmes de Swissair). Pour quelques "gagnantes", il y a un grand nombre de "perdantes", qui sont purement et simplement éliminées.

Les Etats sont également mis en concurrence entre eux du point de vue des conditions-cadre qu'ils accordent aux entreprises, aux investisseurs financiers et aux personnes fortunées: conditions de travail les plus flexibles et les plus précarisées possibles, fiscalité attrayante pour eux, normes écologiques aussi peu contraignantes que possible.

Les salarié-e-s sont spolié-e-s !

Dans un tel contexte, les emplois, les salaires, les conditions de travail et les assurances sociales sont attaqués, au nom de la "compétitivité". Ainsi, ces dernières années, l'indexation des salaires a été remise en cause, les salaires réels ont diminué, le rapport salarial a été de plus en plus précarisé, en particulier pour les femmes, et les conventions collectives ont été vidées de leur contenu.

Les salarié-e-s sont spolié-e-s des progrès de la productivité du travail. Celle-ci contribue exclusivement à grossir l'accumulation du capital, au lieu de déboucher sur un progrès social.

L'économie est ainsi de plus en plus orientée vers les

intérêts des milieux possédants, et de moins en moins en fonction des besoins des populations. Dès lors, plus que jamais, il faut mettre en question le système économique lui-même si l'on veut défendre les intérêts des salarié-e-s de manière conséquente.

Quelle démocratie ?

Les négociations de l'OMC impliquent de graves atteintes à la démocratie. On citera l'opacité des processus de négociations et l'absence de toute discussion publique sur ses enjeux, dans quelque pays que ce soit. En Suisse, par exemple, le mandat du Conseil fédéral n'a été discuté nulle part, même pas au Parlement, bien que ces négociations engagent notre avenir sur des questions essentielles. Toutes les informations disponibles montrent que la position du Conseil fédéral est influencée uniquement par les intérêts des investisseurs et des grandes entreprises.

De plus, l'OMC est en quelque sorte le gendarme du commerce international. Elle est investie d'un pouvoir de sanction envers les pays qui ne se conformeraient pas aux principes de la libéralisation du commerce. L'organe de règlement des différends rend des décisions qui sont contraignantes et exécutoires. L'OMC est une institution supranationale sans aucun enracinement démocratique. Elle est mue exclusivement par l'objectif d'une libéralisation du commerce mondial, objectif auquel se subordonne toute autre considération, qu'elle soit sociale, environnementale ou démocratique.

Formellement, les décisions de l'OMC se prennent par consensus; en réalité, c'est la loi du plus fort qui s'applique. En cas d'accord sur un dossier, les Etats-Unis, l'Union européenne, le Canada et le Japon sont ainsi en mesure d'imposer leur volonté aux autres pays. La libéralisation implique en effet le démantèlement de toutes les protections nationales.

Atteintes aux droits démocratiques

La mondialisation capitaliste implique de graves atteintes aux droits démocratiques et une modification du rôle de l'Etat. Nous passons d'un Etat prenant relativement en compte les conditions de vie des salarié-e-s (redistribution sociale), dans les pays industrialisés tout au moins, à un Etat qui tend à se restructurer et à intervenir toujours plus directement dans l'intérêt des milieux dominants. L'accent tend ainsi à se déplacer des fonctions de prestation des services publics (santé, éducation, services sociaux, transports) vers les fonctions répressives de l'Etat (armée, police, fichage et surveillance, justice). L'exercice même de certaines fonctions de prestations tend à se modifier dans un sens autoritaire et de contrôle (cf. services sociaux).

Dans un tel contexte, la tendance est à relativiser de plus en plus les droits démocratiques de la population et des salarié-e-s. Et il est clair que les derniers événements, à savoir les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis et la guerre engagée par les Etats-Unis en Afghanistan, vont puissamment renforcer ces tendances anti-démocratiques.

Il existe par ailleurs une interaction entre la logique de guerre et les négociations en cours à l'OMC: depuis l'engagement de la guerre en Afghanistan, les Etats-Unis (et l'Union européenne) exercent d'énormes pressions sur les autres pays, en particulier ceux du Sud. Ils veulent leur faire accepter, sans contrepartie, de relancer les négociations de l'OMC, présentées comme partie intégrante de "l'alliance contre le terrorisme".

Dans un tel cadre, on peut s'attendre à ce que les milieux dominants, dans tous les pays, tentent de faire l'amalgame entre le terrorisme et les mouvements démocratiques et populaires qui contestent la mondialisation capitaliste. Leurs tentatives de criminaliser ces mouvements risquent de se renforcer.

Cela ne doit en aucun cas freiner notre mobilisation: manifestons toutes et tous ensemble à Genève, le 10 novembre prochain, pour une autre mondialisation, dans l'intérêt des salarié-e-s!

Rejoignez-nous!

Le Syndicat des services publics (SSP) regroupe plus de 35 000 salarié-e-s des services publics et parapublics. Notre syndicat est un soutien individuel en cas de problèmes, un moyen pour s'informer, un instrument pour défendre vos droits. Nous vous invitons dès lors à nous rejoindre. Seul-e-s, les salarié-e-s ne font pas le poids. S'organiser, se rassembler, s'unir est indispensable.

Je souhaite adhérer au SSP.

Je souhaite recevoir exemplaires de ce tract.

.....
Nom, Prénom

.....
Rue

.....
NPA, Localité

.....
Téléphone

A renvoyer au: SSP, Case postale 1360, 1001 Lausanne.

Horaire des trains pour la manifestation

Lausanne:	13 h 03
Sion:	11 h 59
Delémont:	11 h 03
La Chaux-d-F:	11 h 16
Neuchâtel:	11 h 57
Fribourg:	12 h 09
Berne:	11 h 47

Pour les membres du SSP, le billet de train sera remboursé par le syndicat. Veuillez dès lors le garder et l'adresser, avec l'indication de votre numéro de compte, postal ou bancaire, à l'adresse du SSP.

Syndicat des services publics

Secrétariat central
Case postale 1360, 1001 Lausanne
Tél: 021/ 340 00 00
Courriel: central@ssp-vpod.ch
Site Internet: www.ssp-vpod.ch